

Moutiers les Mauxfaits, le 18 septembre 2018

Objet : Appel versement Séjour à Paris

Madame, Monsieur,

Suite aux pré-inscriptions pour les activités proposées la semaine du 16 au 18 mai 2018, nous sommes en mesure de vous donner quelques précisions.

Il y aura deux cars pour une centaine d'élèves préinscrits au voyage à Paris.

Le coût réel sera connu vers le mois d'avril : il dépend de certaines réservations qui se feront plus tardivement. Il sera environ de 280 euros. Pour procéder dès maintenant aux diverses réservations nécessaires, nous vous proposons de régler le coût en cinq échéances fixées de la façon suivante :

pour décembre : 60 euros
pour janvier : 60 euros
pour février : 60 euros
pour mars : 60 euros

- pour avril : nous ajusterons le dernier versement au coût réel.

Nous vous remercions de nous donner les 4 premiers chèques en même temps. Nous échelonnerons les encaissements.

Les chèques seront établis à l'ordre de "l'Association Culturelle Saint Jacques" et seront remis au professeur principal de la classe au plus tard pour la semaine 41. Ils seront encaissés à partir du 11 de chaque mois, à partir du mois de décembre.

Restant à votre disposition, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments respectueux.

M.PAPIN

Responsable du séjour à Paris

COUPON REPONSE

A retourner au professeur principal de la classe au plus tard pour la semaine 41

Nous soussignons, Mme/Mr	responsable de l'enfant	classe
Avoir bien pris connaissance de la circulaire du voyage à Paris et que le coût est d'environ 280 €.		
Comme demandé, ci-joint les 4 premiers chèques d'acompte de 60€ à l'ordre de l'ACSJ.		
Date et signature de la famille :		